

ranimée, elle le serait par les avantages personnels dont on les fait jouir. Ils ont un vêtement qui leur est propre et qui les distingue de leurs sujets. Les premières places leur sont partout réservées. A leur approche tout se range pour leur laisser le passage libre. On demanderait inutilement justice des vexations ou des outrages qu'ils se permettent, et celui qui oserait repousser la violence par la violence serait condamné au dernier supplice. Quelque crime qu'ils aient commis, ils ne sont jamais punis en public, et ils ne le sont guère en secret que lorsqu'ils ont entré dans quelque conspiration contre le chef de la république ou contre la république même.

Les peuples asservis osent à peine lever les yeux sur ces odieux tyrans. Les Maures, placés à une grande distance les uns des autres, dispersés dans quelques bourgades, réduits à un petit nombre, obligés de cacher le peu qu'ils possèdent, sacrifiés au moindre soupçon, généralement privés d'armes défensives et offensives, les Maures coulent des jours malheureux dans de mortelles inquiétudes.

Les Arabes errans, plus multipliés, moins avilis, plus courageux, moins exposés aux outrages que les habitans des villes, auraient des moyens suffisans pour secouer un joug détesté. Aussi le gouvernement ne compte-t-il pas autant sur ses forces que sur son adresse pour les

maintenir dans l'obéissance. Dès qu'il aperçoit dans une des hordes le moindre penchant à la rébellion, il ne manque jamais d'animer contre elle une des hordes voisines. La guerre s'engage. Lorsque les hostilités ont mutuellement affaibli les deux tribus, il vient au secours de celle dont les dispositions lui sont les plus favorables, et lui assure infailliblement la supériorité. Cette politique affermit sa puissance, et au défaut de meilleurs ressorts il règne par la division.

L'état n'a nulle précaution à prendre contre les Européens. Les hommes libres de cette partie du globe ne s'établirent jamais que très-rarement au pays d'Alger. Pendant un siècle ou deux, les esclaves chrétiens y furent peut-être en assez grand nombre pour opérer une révolution, s'ils avaient su ou pu se concerter; mais ils sont aujourd'hui trop peu multipliés pour causer le moindre ombrage à leur oppresseur.

Les juifs, quoique répandus sur tout le domaine de la république, ne sont pas plus redoutables que les chrétiens. Dégradés dans cette région encore plus que dans le reste de la terre, ils souffrent, sans murmurer, sans presque s'en apercevoir, ce que le mépris a de plus humiliant, ce que la persécution a de plus terrible.

Maroc et Tunis, les seuls voisins d'Alger, ne le craignent guère moins que les sujets même de la république. L'autorité a été jusqu'ici si mal affermie dans ces malheureux états, le trône y a

été si régulièrement ensanglanté, les révolutions y ont été si fréquentes, qu'on y a vu une anarchie presque continuelle. Que les Turcs aient ou n'aient pas excité ou fomenté ces divisions, ils en ont profité pour prendre un ascendant décidé sur les deux couronnes. Si, comme quelques Européens l'ont soupçonné ou l'ont écrit, ces puissances se liguèrent pour sortir de l'espèce d'esclavage où les a tenus un ennemi toujours victorieux et toujours implacable, Alger, qui veille sur leurs mouvemens, ne tarderait pas à prendre des mesures sûres pour déconcerter une politique qui tôt ou tard lui deviendrait funeste.

La terreur que la république est parvenue à inspirer à son continent, avec une armée peu nombreuse, elle l'a étendue sur l'Océan et sur la Méditerranée avec des forces encore moins considérables, et des forces qui lui sont comme étrangères. A l'exception de quelques bois que Bugie lui fournit, il faut tirer d'ailleurs les mâtures, les câbles, les voiles, les ancres, l'artillerie, tout ce qui doit et peut servir à la marine.

C'était avec les débris des bâtimens enlevés aux chrétiens qu'étaient construits anciennement les vaisseaux corsaires. On jugea plus utile dans la suite de vendre ces navires, et d'acheter de leur produit de bons ou de mauvais matériaux tout neufs. Il a été trouvé depuis plus économique et plus fier de les exiger des nations du

nord de l'Europe : des constructeurs malhabiles les ont toujours employés sans intelligence.

C'est le même désordre dans les manœuvres; c'est le même dans la composition des équipages, dans le choix des officiers. Ces bandits ont peu de besoins; du biscuit, de l'eau, du couscousou, des figues, des olives et du vinaigre forment tout leur approvisionnement; ils n'ont point de meubles. Les Turcs n'ont pour se couvrir qu'une couverture : les Maures s'enveloppent pendant la nuit d'un haïque ou d'un berans qui le jour leur sert d'habit. Les esclaves chrétiens qu'on embarquait autrefois comme pilotes ou comme chirurgiens avaient encore moins de commodités que leurs barbares maîtres.

Le fisc s'est réservé le huitième de tout le butin : le reste se vend publiquement, et le produit se partage également entre les armateurs et les équipages. Si le bâtiment est pris ou fait naufrage, les propriétaires sont tenus d'en acheter ou d'en construire un autre d'une égale force. C'est encore une de leurs obligations de transporter gratuitement les denrées et les garnisons de la république, et d'aller au secours du grand seigneur quand le dey l'ordonne.

Les corsaires pouvaient aller à la mer quand leurs intérêts les y appelaient; c'est maintenant le dey qui règle leur sortie; elle ne leur est guère permise qu'après l'équinoxe de mars ou après

l'équinoxe de septembre. Leur croisière dure rarement au-delà de quarante ou de cinquante jours ; ils sont généralement si bon voiliers que les bâtimens marchands ne peuvent leur échapper, et que les frégates les plus légères ne parviennent que très-difficilement à les joindre.

Leur nombre fut autrefois très-considérable. Une paix volontaire ou forcée avec la plupart des nations l'a fort diminuée. A la fin de 1789, il se réduisait à un chebek de trente-quatre canons qui appartenait au dey ; à deux barques de trente et de vingt-huit canons qui appartenaient au beylik ; à deux barques de vingt-six et de vingt-quatre canons qui appartenaient aux principaux personnages de la république. Depuis le mois d'août, ces cinq bâtimens s'étaient joints à la flotte ottomane ; il ne restait dans les ports que trois galliotes presque neuves, une frégate de trente-six canons de douze livres de balle, faites depuis peu par un constructeur envoyé d'Espagne, et enfin une corvette de vingt-quatre canons forcément donnée par la France en remplacement d'un corsaire algérien détruit sur les côtes de Provence par un vaisseau de guerre napolitain : elle appartenait moitié au gouvernement et moitié au premier ministre.

Faute de pâture, nul particulier ne fait plus d'armement en course. Le beylik lui-même paraît avoir beaucoup perdu de cette passion pour le brigandage qui formait comme son essence :

si les circonstances l'ordonnaient ou le permettaient, il serait aisé de multiplier les vaisseaux propres à la piraterie ; mais les hommes capables de les commander sont devenus si rares, que plusieurs de leurs meilleures prises périssent ou en haute mer ou sur les côtes, par l'ineptie des officiers subalternes chargés de les conduire dans quelques-unes des rades de la république. Ce qui peut manquer de science navale à ces forbans est en quelque manière remplacé par deux lois ou deux usages qui les mettent dans la nécessité de vaincre ou de mourir. Le capitaine convaincu ou même soupçonné d'avoir laissé échapper par sa faute un navire ennemi, est condamné à une cruelle et humiliante bastonnade. Les équipages qui se sont laissés prendre ne sont jamais ni échangés, ni rachetés, et le peu qu'ils peuvent avoir de bien est confisqué au profit du trésor public.

Comment, avec si peu de forces réelles, les Algériens sont-ils parvenus à intimider l'Europe entière ? Comment cette illusion dure-t-elle ? Serait-il téméraire de conjecturer que l'insolence de ces corsaires a été la cause principale de l'ascendant qu'on leur a laissé prendre ? Cet orgueil a toujours été en augmentant, et leur dernier chef l'a poussé beaucoup plus loin qu'aucun des tyrans qui l'avaient précédé. On lui a entendu dire à l'agent d'un des premiers peuples du monde : « Qu'ai-je besoin de ton souverain ? Il

m'envoie des ambassadeurs et des présens ; je ne lui demande et lui envoie rien ; il a acheté mon amitié , et je me soucie peu de la sienne. » Un négociateur espagnol paraissait révolté des conditions humiliantes et ruineuses qu'on voulait imposer à sa cour : *Eh bien !* ajouta le dey , *si ton maître ne veut point la paix , qu'il fasse la guerre.* La Grande-Bretagne se plaignait de quelque insulte faite à son pavillon , et menaçait la république d'un gros armement. *Combien demanda Mohammed , en coûtera-t-il à ton pays pour bombarder Alger ? Une telle somme ,* répond l'ambassadeur ; *qu'il m'en envoie la moitié ,* répond l'insolent despote , *et je fais raser Alger.* L'envoyé ne put obtenir d'autre satisfaction. Que ce soit la hauteur de ces brigands ou la rivalité des puissances européennes qui ait enchaîné les forces et le ressentiment de l'Europe , toujours sera-t-il vrai que ces puissances n'ont pas discontinué de leur payer une espèce de tribut.

Celui auquel la France et l'Angleterre sont soumises n'est pas régulier. Les obligations des deux couronnes privilégiées se réduisent à donner 75 à 80,000 livres toutes les fois qu'elles changent leur consul ; toutes les fois qu'un nouveau dey prend les rênes du gouvernement ; toutes les fois que des tracasseries prévues ou imprévues les déterminent à envoyer des ambassadeurs. Alger croirait se dégrader s'il en ex-

pédiait pour des cours chrétiennes , et s'il ne faisait souffrir à ceux qu'il reçoit plus d'humiliations qu'on ne saurait dire.

Venise , la Hollande , le Danemarck doivent annuellement la valeur de 100,000 livres que la première de ces nations paie en argent , et les deux autres en munitions navales. Toutes trois se sont d'ailleurs engagées à faire tous les deux ans au dey et aux principaux membres du divan un présent de 25,000 livres qui s'est élevé à 50 ou 60,000 , depuis que la régence a fait la paix avec l'Espagne.

La Suède n'est tenue qu'à un présent en argent tous les deux ans , et un chargement d'armes ou d'appareux chaque fois qu'un des deux états changera de chef.

Trieste venait de naître. Ses bâtimens étaient souvent interceptés par les Barbaresques. L'empereur , qui avait fondé de grandes espérances sur cette place , exigea en 1788 de la Porte un ordre aux corsaires de respecter le pavillon autrichien , un dédommagement même entier de tous les torts qu'on pouvait lui avoir faits ou qu'on pourrait un jour lui faire. La Russie , fière de ses victoires , voulut et obtint pour ses navigateurs les mêmes prérogatives : la guerre avait annulé ce singulier accord ; il a été renouvelé à la paix.

L'Espagne est la dernière nation qui ait formé des liaisons avec Alger. Pour éviter l'opprobre d'une redevance annuelle , et n'être pas moins

honorablement traitée que la France et l'Angleterre, il lui en a coûté 9,000,000 de livres. Ce grand sacrifice la mettra-t-elle toujours à l'abri des hostilités? L'espoir d'une longue paix ne lui est permis, ce semble, qu'autant qu'elle enchaînera les premiers personnages de l'état par le même moyen qui les lui ont acquis. Si les présens, dont on les a comme accablés, diminuaient ou cessaient un jour, les murmures de la milice, que des intérêts particuliers sont parvenus à étouffer, leur rendraient un peu plus tôt, un peu plus tard leur riche proie. Le gouvernement n'est parvenu à calmer ces hommes fiers, pauvres et avides, qu'en repoussant les offres que faisaient les États-Unis, Hambourg, Naples et le Portugal, dans la vue d'assurer la tranquillité de leur pavillon.

Il n'y a pas long-temps qu'un voyageur éclairé demandait au ministre de la marine algérienne, pourquoi le gouvernement ne préférerait pas les produits d'un sol excellent à une piraterie souvent incertaine et toujours peu lucrative. *Eh! ne vois-tu pas*, lui répondit le fier Ottoman, *que si l'on renonçait à la course, nous cesserions d'avoir pour tributaires toutes les puissances maritimes de l'Europe?*

Le vide que la diminution des prises a formé successivement dans l'état n'a pas été rempli par l'augmentation de son commerce.

La république tire de Maroc un peu de poudre

d'or, du cuivre, des esclaves et une terre savonneuse qu'on nomme tifi, qui est d'un grand usage dans les bains. Elle paie ces objets avec de la soie, de la cochenille, et quelques autres marchandises qui lui viennent du Levant ou de l'Europe. Ces échanges se font toujours par terre et en contrebande : les droits exorbitans qu'il faut payer dans les rades de Maroc ont donné naissance à cet usage.

Tunis fournit à Alger une quantité immense de bonnets, quelques étoffes de ses fabriques, plusieurs marchandises venues des états du grand seigneur : il en reçoit des ceintures de soie, beaucoup de vermillon et un peu d'argent. Ces échanges, indépendans de ceux qui se font par la voie de Constantine, peuvent s'élever annuellement à 200,000 livres.

L'état tire de l'Égypte pour plus de 500,000 livres de soieries, de sel ammoniac et principalement de toiles : il paie ces objets avec ses ceintures de soie, son vermillon et son numéraire.

Il livre à Smyrne son or et quelques couvertures de laine pour des toiles de coton, pour des étoffes coton et soie, et pour des recrues.

Alger demande à la Toscane des draps d'Angleterre, des dorures de Florence, des verroteries de Venise, des clincailleries d'Allemagne, des mousselines et autres productions de l'Inde, des bois de Campêche et du Brésil, de la garance,

de l'acier, quelques vases de métaux précieux, pour un million de livres.

Livourne reçoit en paiement cent mille francs en plume d'autruches, quatre ou cinq cent mille francs en piastres, cent mille écus en lettres-de-change sur l'Europe ou sur l'Asie; ces liaisons sont toutes concentrées dans les mains des juifs des deux contrées.

La France obtient du beylik du blé, de l'orge, des légumes, de la laine, des cuirs, de la cire, et quelquefois de l'huile; elle rend de son côté du sucre, du café, de la cochenille, du fer, des draps fins, quelques bijoux et quelques étoffes de Lyon. Comme Marseille achète habituellement plus qu'elle ne vend, on la voit toujours réduite à solder avec de l'argent.

La république reçoit encore par le canal des vaisseaux neutres des sels de Sardaigne, des marbres travaillés à Gènes, des briques vernissées et des mouchoirs de soie de Catalogne.

Depuis long-temps, les Suédois, les Danois, les Hollandais, les Vénitiens ont renoncé à tout commerce avec Alger. L'approvisionnement seul de Gibraltar y attire de loin en loin quelques bâtimens anglais; les Espagnols profitent le plus qu'ils peuvent de leur paix avec la régence pour en obtenir des grains, qu'ils pourraient sans beaucoup de peine obtenir de leur propre sol.

Le produit de la piraterie entre pour beaucoup dans les ventes que fait la république; il est

plus ou moins considérable selon que les croisières ont été plus ou moins heureuses; jusqu'à ces derniers temps, les juifs et les négocians européens établis dans le pays, l'avaient accaparé entièrement; ils sont maintenant réduits à partager ce honteux commerce avec les sujets de la Castille, et principalement avec les insulaires de Minorque. Cependant la partie du butin la plus chère, celle des esclaves, n'est guère à portée des particuliers et ne peut appartenir qu'aux souverains.

En 1785 la cour de Versailles racheta 315 de ses sujets pour 644,200 livres. C'étaient des déserteurs échappés successivement d'Oran, et tous ou presque tous plus ou moins anciennement flétris par les lois dans leur patrie. Les gens de bien s'indignèrent de voir rentrer avec une sorte d'ostentation tant de scélérats en France; mais Maurepas et Vergennes dirigeaient alors les transactions les plus importantes de ce royaume. Soixante esclaves de diverses nations, moins avilis, moins corrompus que ceux dont on vient de parler, coûtèrent la même année à leurs gouvernemens respectifs 275,000 livres.

En 1787, il fut donné pour cent quatre-vingt-dix Napolitains, 1,500,000 livres; pour trois cent soixante-un Espagnols 3,500,000 livres, et pour quinze Russes 110,000 livres.

Il ne restait en 1788 que sept à huit cents esclaves chrétiens qui ne pouvaient plus suffire

aux travaux qui leur sont propres ; leur multiplication dépendra du succès toujours incertain de la course et de la désertion plus ou moins régulière d'Oran.

L'Espagne a dans cette place une garnison nombreuse presque toute composée d'étrangers, généralement recrutée parmi des vagabonds, forcée au plus dur de tous les services, réduite à une solde insuffisante, condamnée à un exil de six ou sept années. La forteresse renferme encore des malheureux qu'on appelle *déterrés*, voués par l'inquisition à un exil perpétuel, à des travaux humilians, à des peines sévères, à une vie plus affreuse que la mort. Tous désertent en foule, et préfèrent les fers d'Alger au joug sous lequel ils gémissent (1).

Quelques négocians de la plupart des nations maritimes de l'Europe s'étaient anciennement établis à Alger ; tous s'en sont éloignés, repoussés par les vexations journalières qu'ils essayaient, et plus encore par le désavantage qu'éprouvent plusieurs acheteurs en traitant avec un vendeur unique. Une seule maison française s'y est soutenue sous la protection déclarée du dey, qu'elle a su mériter par sa probité et par sa patience.

Les navires qui fréquentent les rades de la ré-

(1) Le cardinal Ximenès prit Oran en 1509 ; les Algériens le reprirent en 1708 ; le comte de Mortemar s'en empara en 1732 pour l'Espagne, qui l'a rendu en 1791 au roi de Maroc, à qui il est resté.

publique, ou pour leur propre compte ou pour le compte des naturels du pays, abordaient autrefois dans les lieux où ils pouvaient espérer un chargement ; c'était alors avec les gouverneurs des provinces qu'ils traitaient immédiatement. Le beylik a trouvé que ces vice-rois abusaient souvent du pouvoir qui leur était confié, et il s'est réservé à lui-même de décider de la qualité, de la quantité, du prix des productions qu'il serait permis d'exporter ; depuis cet arrangement c'est dans la capitale même que se font toutes les affaires de commerce ; les navigateurs ne se rendent guère dans les différens ports que lorsqu'on a traité d'avance avec le gouvernement.

Tout bâtiment, quelle que soit sa dimension, paie 144 livres d'ancrage ; cet impôt était réduit autrefois à la moitié pour ceux qui n'achetaient ni ne vendaient. La grande affluence des navigateurs espagnols qui cherchaient des grains, offusqua le gouvernement ; il exigea le droit entier des navires de cette nation qui arrivaient et s'en retournaient sur leur lest. Cette oppression fiscale ne tarda pas à peser sur tous les peuples commerçans.

La douane d'entrée, qui ne tire que cinq pour cent des Européens et des Maures, est de douze et demi pour les juifs régnicoles ou étrangers ; les uns et les autres acquittent ce droit sur un tarif très-moderé ; les derniers trompent souvent le fisc en faisant venir leurs marchandises sous